

Date de dépôt: 10 décembre 2007

Messagerie

Réponse du Conseil d'Etat
à l'interpellation urgente écrite de Mme Sandra Borgeaud :
Pourquoi la Police disparaît de la prévention citoyenne ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 30 novembre 2007, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

J'ai été très surprise et choquée, lors de mon passage à la Foire de Genève cette année, de ne pas trouver le stand traditionnel de la Police.

A l'heure où la criminalité et la délinquance augmentent, je ne trouve pas admissible que l'on supprime un stand qui intéresse notre population. J'ai pu constater par le passé que beaucoup de gens s'intéresse à notre Police et notamment les jeunes qui souhaitent avoir des informations sur l'école en vue de s'y engager plus tard.

Les gendarmes présents sur ce stand et représentant plusieurs brigades sont le lien direct avec la population.

Contrairement à ce que l'on croit, la grande majorité des jeunes n'ont aucun problème à discuter avec les gendarmes. Bien au contraire, la plupart d'entre eux reconnaissent qu'effectivement, certains jeunes qu'ils connaissent ne sont pas corrects avec les forces de l'ordre et essaient par eux-mêmes de les convaincre de revenir à un respect mutuel.

Les personnes plus âgées actives et les retraités, ayant peur de l'insécurité qui règne dans notre République, avaient plaisir à venir partager leurs craintes auprès de nos gendarmes et demander des conseils.

Je ne comprends pas pourquoi l'on supprime un stand aussi important que celui-là pour des raisons paraît-il financières, au prix de la sécurité de notre peuple. La mode actuelle reprochant l'excès de répression, cela me paraît totalement incohérent de supprimer la prévention !

Je rappelle que s'arrêter à un stand de la Police dans une foire est beaucoup plus facile et anonyme et ne donne pas l'impression d'être un témoin ou un suspect, vu la sérénité de cet endroit.

J'avais discuté avec un porte-parole de la Police genevoise de cette éventualité de suppression de stand à la Cité des Arts et Métiers 2007. A cette fin, je me suis renseignée auprès de la Cheffe de la Police qui ne m'a pas confirmé cet état de fait et m'avait plutôt donné l'impression que ce ne serait pas le cas.

J'ai été surprise de constater dans les comptes 2006 que le budget du Corps de Police n'avait pas totalement été utilisé, ce que j'avais d'ailleurs évoqué en plénière en juin dernier.

Pour conclure, je demande très clairement au Conseil d'Etat, pour quelles raisons il a accepté que ce stand de la Police soit supprimé, et qu'il m'assure que cette erreur soit réparée dès l'année 2008. Il en va de notre sécurité à tous et cela nous permet par la même occasion de recruter des jeunes qui ont vraiment envie de s'investir dans notre institution.

Si l'on veut redorer le blason de la Police genevoise, il faut être cohérent et travailler dans cette optique.

REPONSE DU CONSEIL D'ETAT

La décision de renoncer à un stand de la police lors de la Foire de Genève a été prise en considération du fait que le coût – en francs (environ 100 000 F) et en personnel immobilisé – d'une telle participation était devenu au fil des ans beaucoup trop élevé par rapport aux avantages qui pouvaient en être retirés, les personnes rencontrées lors de cette manifestation ne correspondant plus à un public-cible intéressant en regard de la prévention générale et du recrutement.

Fort de ce constat et dans le respect des directives adressées par le Conseil d'Etat à l'ensemble des services de l'administration pour qu'ils réduisent leurs frais de communication, la police a élaboré une nouvelle stratégie de communication, plus ciblée et moins onéreuse.

Dans le cadre du marketing du recrutement, la police a augmenté et modifié les journées et soirées d'information offertes aux personnes intéressées par ses métiers, ainsi qu'à leurs proches. Des stages en immersion de trois jours, directement dans les rangs de la police, sont maintenant proposés à des candidats susceptibles d'être engagés parce que répondant à l'ensemble des critères de recrutement.

Les campagnes sur le web (site Internet police et site JobUp) ont été améliorées. Des événements ciblés, en partenariat avec diverses radios, ont été programmés, ainsi que, du 5 décembre 2007 au 29 février 2008, une campagne de recrutement dans l'ensemble des cinémas genevois.

L'utilisation accrue d'une caravane de recrutement et de prévention, ainsi que de stands mobiles, permet par ailleurs à la police de se déplacer régulièrement, que ce soit dans des centres commerciaux, des écoles, à l'université, dans les communes ou lors d'événements particuliers.

Enfin, la police genevoise est associée et participe pleinement à toutes les campagnes de prévention nationales.

Pour conclure, le fait de ne plus participer à la Foire de Genève ne remet absolument pas en cause la qualité des campagnes de recrutement et de prévention de la police genevoise. Au contraire, la nouvelle orientation prise lui permet, à moindre frais, d'améliorer le contact avec les publics-cibles, tant en ce qui concerne le recrutement que la prévention.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier :
Robert Hensler

Le président :
Laurent Moutinot